RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00265
Numéro SIREN : 404 048 704
Nom ou dénomination : ABAG (Abattoirs deGRENOBLE)

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001596

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 02/02/2017

1288605

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/001596**
n°de gestion : **1996B00265**
n°SIREN : **404 048 704 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 02/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABAG (Abattoirs deGRENOBLE) - Société par actions simplifiée
2 avenue de la Louisiane 38120 Fontanil-cornillon -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

COMMERCE GRENOBLE TRIBUNAL

1288605

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2016 12			Exercice N-1 31/08/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	37 227.72	37 227.72		2 967.00	2 967.00-	100.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	12 400.00	12 400.00				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	304 966.71	284 897.53	20 069.18	26 962.62	6 893.44-	25.57-
	Installations techniques, matériel et outillage	189 563.01	158 180.06	31 382.95	32 382.69	999.74-	3.09-
	Autres immobilisations corporelles	185 957.70	115 725.19	70 232.51	99 276.90	29 044.39-	29.26-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	112 880.00	110 064.00	2 816.00	2 816.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	842 995.14	718 494.50	124 500.64	164 405.21	39 904.57-	24.27-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	13 421.70		13 421.70	8 260.42	5 161.28	62.48
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 485.72		1 485.72	3 874.23	2 388.51-	61.65-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	308 274.81	113 296.72	194 978.09	237 878.76	42 900.67-	18.03-
	Autres créances	369 529.25	222 835.78	146 693.47	105 505.61	41 187.86	39.04
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	115 000.00		115 000.00	125 000.00	10 000.00-	8.00-
	Disponibilités	177 519.92		177 519.92	48 451.44	129 068.48	266.39
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 821.69		7 821.69	7 865.61	43.92-	0.56-
	Total III	993 053.09	336 132.50	656 920.59	536 836.07	120 084.52	22.37
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 836 048.23	1 054 627.00	781 421.23	701 241.28	80 179.95	11.43

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Reçu(e) au Greffe le :
02 FEV. 2017
sous le n° 1596

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2016 12	Exercice N-1 31/08/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000)	150 000.00	150 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation	80 504.89	80 504.89		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	445 631.15-	389 850.72-	55 780.43-	14.31-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	110 927.05	55 780.43-	166 707.48	298.86
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	2 816.00	2 816.00		
	Total I	101 383.21-	212 310.26-	110 927.05	52.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	115 708.00	115 708.00		
	Provisions pour charges	13 475.00	9 480.00	3 995.00	42.14
	Total III	129 183.00	125 188.00	3 995.00	3.19
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 218.72		17 218.72	
	Concours bancaires courants	194.75	311.20	116.45-	37.42-
	Emprunts et dettes financières diverses	173 552.22	237 352.22	63 800.00-	26.88-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 182.77	104 477.42	20 705.35	19.82
	Dettes fiscales et sociales	418 231.46	411 468.70	6 762.76	1.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 241.52	34 754.00	15 512.48-	44.64-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	753 621.44	788 363.54	34 742.10-	4.41-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	781 421.23	701 241.28	80 179.95	11.43
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	670 556.03	649 831.54		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/08/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	118 952.88		118 952.88	114 407.50	4 545.38	3.97
Production vendue de biens	5 978.73		5 978.73	44 287.27	38 308.54-	86.50-
Production vendue de services	1 417 074.13		1 417 074.13	1 505 228.37	88 154.24-	5.86-
Chiffre d'affaires NET	1 542 005.74		1 542 005.74	1 663 923.14	121 917.40-	7.33-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 872.01	74 779.21	50 907.20-	68.08-
Autres produits			74.26	77.18	2.92-	3.78-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 565 952.01	1 738 779.53	172 827.52-	9.94-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			40 140.00	36 615.00	3 525.00	9.63
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 366.73	14 142.26	8 224.47	58.16
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 161.28-	5 638.84	10 800.12-	191.53-
Autres achats et charges externes *			676 508.57	713 688.56	37 179.99-	5.21-
Impôts, taxes et versements assimilés			135 603.44	118 098.52	17 504.92	14.82
Salaires et traitements			447 865.18	626 258.74	178 393.56-	28.49-
Charges sociales			195 328.33	271 708.70	76 380.37-	28.11-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 787.07	67 217.84	24 430.77-	36.35-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			13 475.00	9 480.00	3 995.00	42.14
Autres charges			105.55	70.74	34.81	49.21
Total des Charges d'exploitation (II)			1 569 018.59	1 862 919.20	293 900.61-	15.78-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 066.58-	124 139.67-	121 073.09	97.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2016 12	Exercice N-1 31/08/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 738.88	2 885.56	1 146.68-	39.74-
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 738.88	2 885.56	1 146.68-	39.74-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	124.64	2 319.61	2 194.97-	94.63-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	124.64	2 319.61	2 194.97-	94.63-
2. Résultat financier (V-VI)	1 614.24	565.95	1 048.29	185.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 452.34-	123 573.72-	122 121.38	98.82
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	129 903.01	108 256.28	21 646.73	20.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 201.00	20 891.02	18 690.02-	89.46-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	115 708.00	64 458.00	51 250.00	79.51
Total VII	247 812.01	193 605.30	54 206.71	28.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 724.62	10 104.01	9 620.61	95.22
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	115 708.00	115 708.00		
Total VIII	135 432.62	125 812.01	9 620.61	7.65
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	112 379.39	67 793.29	44 586.10	65.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 815 502.90	1 935 270.39	119 767.49-	6.19-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 704 575.85	1 991 050.82	286 474.97-	14.39-
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	110 927.05	55 780.43-	166 707.48	298.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 781 421.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 542 005.74 Euros et dégageant un bénéfice de 110 927.05 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016 .

Les comptes annuels ont été approuvés par le Président en date du 30 novembre 2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un litige prud'hommal reste provisionné pour 100 % du risque et impacte les comptes à hauteur de 64 458 euros. Un jugement en date du 21 février 2014 a débouté le salarié qui a fait appel.

L'audience de la cour d'Appel de Grenoble s'est tenue le 30 novembre 2016 et, l'avocat de la partie adverse ne s'étant pas présenté, les dossiers avec les pièces ont été remis à la présidente de la Chambre.
L' affaire est mise en délibéré et l'arrêt sera rendu le 02 février 2017.

Dans le cadre de la liquidation judiciaire de la société ABAG - DB VIANDES, filiale de la société, la société ETABLISSEMENTS GESLER et la société GRG SA ont saisi le Tribunal de Commerce de Grenoble pour une action en responsabilité pour insuffisance d'actifs à l'encontre de la SAS ABAG et Monsieur Gérard SEIGLE-VATTE.
Un jugement en date du 14 avril 2015 condamne solidairement la SAS ABAG et Monsieur Gérard SEIGLE-VATTE à 100 000 euros en comblement partiel de passif et 2500 euros au titre de l'article 700 du CPC.
Le risque a été provisionné pour 50 % et impacte les comptes à hauteur de 51 250 euros.
L'audience de la plaidoirie en appel a été fixée au 30 mars 2017.

Les actifs et passifs concernant la société ABAG - DB VIANDES figurant au bilan de la SAS ABAG restent inchangés.

L'entreprise BIGARD a retiré progressivement ses opérations d'abattage et d'équarissage au cours de l'exercice, en mai 2016 une baisse significative a été constatée pour aboutir au départ définitif en novembre 2016.
Au regard du CA généré par BIGARD - plus de 30% du CA total - la baisse de 8% du CA sur l'exercice démontre de la volonté de la structure de développer ses débouchés afin de maitriser l'évolution du CA.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La convention portant délégation de service public avec le Syndicat Mixte "Alpes Abattages" d'une durée de 10 ans prenant fin le 14 janvier 2019 fera l'objet de négociations courant 2017 afin d'aboutir à un accord et une signature du renouvelement des droit d'exploitation.
En parallèle, dans le cadre de la délégation de service plublic évoquée plus tôt, une procédure I.C.P.E - installations classées pour la protection de l'environnement - est en cours.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 24 940 €.
Il s'agit d'un produit à recevoir concernant l'exercice 2016 de 14 294 €, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016, diminué de l'extourne du produit à recevoir constaté au 31/08/2015 de 21 292€.

Le CICE 2015 s'élève à 31 938 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	54 718		
Installations générales agencements aménagements des constructions	495 965		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	220 380		14 885
Installations générales agencements aménagements divers	273 710		6 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 527		
TOTAL	1 024 582		21 345
Autres participations	112 880		
TOTAL	112 880		
TOTAL GENERAL	1 192 180		21 345

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 091	49 628	49 628
Installations générales agencements aménagements constr.		190 998	304 967	304 967
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		45 701	189 563	189 563
Installations générales agencements aménagements divers		128 740	151 431	151 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 527	34 527
TOTAL		365 439	680 487	680 487
Autres participations			112 880	112 880
TOTAL			112 880	112 880
TOTAL GENERAL		370 530	842 995	842 995

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	51 751	2 967	5 091	49 628
Installations générales agencements aménagements constr.	469 002	5 943	190 047	284 898
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	187 997	14 471	44 289	158 180
Installations générales agencements aménagements divers	184 039	16 025	112 641	87 422
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 922	3 381		28 303
TOTAL	865 960	39 820	346 977	558 803
TOTAL GENERAL	917 711	42 787	352 068	608 431

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 967				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 943				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 616	2 855			
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 025				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 381				
TOTAL	36 965	2 855			
TOTAL GENERAL	39 932	2 855			

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	2 816				2 816
TOTAL	2 816				2 816

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	115 708	115 708	115 708		115 708
Pensions et obligations similaires	9 480	13 475	9 480		13 475
TOTAL	125 188	129 183	125 188		129 183

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	110 064				110 064
Sur comptes clients	113 297				113 297
Autres provisions pour dépréciation	222 836				222 836
TOTAL	446 197				446 197
TOTAL GENERAL	574 201	129 183	125 188		578 196
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		13 475	9 480		
exceptionnelles		115 708	115 708		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	125 649	125 649	
Autres créances clients	182 626	182 626	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	362	362	
Impôts sur les bénéfices	31 938	31 938	
Taxe sur la valeur ajoutée	90 124	90 124	
Divers état et autres collectivités publiques	14 294	14 294	
Groupe et associés	222 836	222 836	
Débiteurs divers	9 975	9 975	
Charges constatées d'avance	7 822	7 822	
TOTAL	685 626	685 626	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	195	195		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 944	10 219	14 724	
Emprunts et dettes financières divers	138 552	62 486	76 066	
Fournisseurs et comptes rattachés	125 183	125 183		
Personnel et comptes rattachés	92 893	92 893		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 520	60 520		
Taxe sur la valeur ajoutée	97 544	97 544		
Autres impôts taxes et assimilés	167 274	167 274		
Groupe et associés	35 000	35 000		
Autres dettes	19 242	19 242		
TOTAL	761 346	670 556	90 790	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 056			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	35.2941	4 250			4 250

Le plan de continuation de la SAS ABAG - jugement du 15 janvier 2013 - a décidé de la répartition différente du capital. Le POLE VIANDE COOPERATIF (ex- NEW CO) possède toujours 92.89% du capital.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	42 318	
ADIV- FRAIS DOSSIER DEMANDE EXPLOITATION	12 400	

Les durées d'amortissement sont comprises entre 1 an et 3 ans en linéaire.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Evaluation des immobilisations corporelles

Une réevaluation des immobilisations a été effectuée en date du 31 décembre 2008, elle porte sur une partie de l'actif incorporel à hauteur de 8 210 € et une partie de l'actif corporel à hauteur de 203 354 €.

A l'exception de cette réevaluation, la valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal. Gén. des Constructions	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et install. technique	Linéaire et Dégressif	3 à 5 ans
Instal. et Aménag. généraux	Linéaire	3 à 10 ans
Instal. Salle de découpe	Linéaire	3 à 20 ans
Instal. Chaine Porcs	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition qui ont été inscits à l'actif avec une durée d'amortissement dérogatoire prévue de 5 ans.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Suite à la liquidation judiciare de la SARL DB VIANDE les titres immobilisés ont été dépréciés à hauteur de 100% par voie de provision.

Les frais d'acquisition ont été dépréciés pour la valeur non amortie soit 10 064 euros.

La clôture pour insuffisance d'actifs n'a pas été prononcée par le liquidateur judiciaire et la SAS ABAG, solidairement avec Monsieur Gérard SEIGLE-VATTE, sont mis en responsabilité pour insuffisance d'actifs.

Suite au jugemenet prononcé le 14 avril 2015, la SAS ABAG avec Monsieur SEIGLE-VATTE ont interjeté appel dont l'audience devrait se tenir le 30 mars 2017.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Suite à la procédure de liquidation judiciare de la SARL DB VIANDE, la créance a été dépréciée à hauteur de 100%.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 598
Autres créances	14 656
Disponibilités	339
Total	16 593

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 307
Dettes fiscales et sociales	282 108
Total	332 609

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 822
Total	7 822

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	118 953
Production vendue de biens	5 979
Production vendue de services	1 417 074
Total	1 542 006

Répartition par secteur géographique	Montant
Production vendue en France	1 542 006
Total	1 542 006

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	1	
Ouvriers	14	
Total	18	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Une provision pour engagement en matière d'engagement de pensions et retraites est constatée au passif de la SAS ABAG.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
60 à 65 ans	moins d'un an à 5 ans	
50 à 59 ans	6 à 15 ans	6 398
40 à 49 ans	16 à 25 ans	7 077
30 à 39 ans	26 à 35 ans	
moins de 30 ans	plus de 35 ans	
Engagement total		13 475

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- indemnité calculée en fonction de la convention collective BETAIL - SICA
- probabilité de survie : table TH TF 02 - homologuée depuis 2005
- Taux d'actualisation: évolution des salaires qui suivrait l'évolution du SMIC soit 0,06/9,67 : 0,62%

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			13 475

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
-ENGAGEMENTS PENSIONS RETRAITE	13 475
Total des allègements	13 475

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-SARL DB VIANDES			100.00							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Suite à la liquidation judiciare de la société ABAG - DB VIANDES prononcée le 15 mars 2011, les titres ainsi que les créances détenues ont été provisionnés pour 100% de leur valeur.

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
-SOLDE FORMATION ET TAXE APP. AVANT RJ	7 391	77180000
-SOLDE PENALITE PROPRETE 2012	110	77180000
-REVANCE D'USAGE	122 402	77181000
-BONI SUR TAXE SANITAIRE	2 201	77810000
-REPRISE DOT. N-1 RISQUE LITIGE DB VIANDE	51 250	78752000
-REPRISE DOT. N-1 RISQUE PRUDHOMMAL	64 458	78750000
Total	247 812	
Charges exceptionnelles		
-DOTATION LITIGE DB VIANDE	51 250	68752000
-DOTATION RISQUE PRUDHOMMAL	64 458	68751000
-VNC DES IMMOBILISATIONS REBUTEES	18 462	67520000
-AJUSTEMENT REDEVANCE USAGE	268	67800000
-DIFFERENCE INTERBEV	62	67800000
-REFACTURATION PIEDS DE VEAUX	14	67800000
-MALUS SUR TAXE SANITAIRE	919	67810000
Total	135 433	

ABAG – Abattoirs de Grenoble

Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Louisiane – 38120 LE FONTANIL-CORNILLON
404 048 704 RCS GRENOBLE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 17 JANVIER 2017

Pour copie certifiée conforme,

Le Président
Monsieur Éric ROCHAS
Es qualités de la société Pôle Viande Coopératif

ABAG – Abattoirs de Grenoble

Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Louisiane – 38120 LE FONTANIL-CORNILLON
404 048 704 RCS GRENOBLE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 17 JANVIER 2017

Pour copie certifiée Conforme

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet notamment :

(i) de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice social clos le 31 août 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice,

(ii) de prendre acte de la modification de la dénomination sociale du Président.

Sur votre demande, nous vous apporterons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société dans les délais légaux.

ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1°/ Commentaires sur les comptes

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 août 2016 s'élève à la somme de 1.542.005,74 euros, contre 1.663.923,14 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.565.952,01 euros, contre 1.738.779,53 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1.569.018,59 euros, contre 1.862.919,20 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice considéré s'établit ainsi à (3.066,58) euros, contre (124.139,67) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à la somme de 1.614,24 euros, contre 565,95 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts est de (1.452,34) euros, contre (123.573,72) euros au titre de l'exercice précédent.

ZR

Compte tenu du résultat exceptionnel de 112.379,39 euros, l'exercice clos le 31 août 2016 se solde par un bénéfice de 110.927,05 euros, contre une perte de (55.780,43) euros au titre de l'exercice clos le 31 août 2015.

2°/ Commentaire sur l'activité / Progrès réalisés – difficultés rencontrées

La baisse du chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice clos le 30 août 2016, en comparaison de celui réalisé au titre de l'exercice précédent, est imputable à la cessation de la relation commerciale existante avec le principal client de la Société et ce, avec effet au mois de mai 2016.

ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

ABAG – D.B. VIANDES : Société à Responsabilité Limitée au capital de 61.000 euros, dont le siège social est situé Rue des Abattoirs – 38120 LE FONTANIL-CORNILLON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 421 250 960 RCS GRENOBLE, dont la Société détient 100 % des titres.

Cette Société est en liquidation judiciaire depuis le 15 mars 2011.

MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

Aucune modification statutaire n'est intervenue au cours de l'exercice clos au 31 août 2016.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement n'est survenu d'une importance telle qu'il soit nécessaire de le mentionner dans le présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE – PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires de l'exercice en cours devrait être sensiblement inférieur à celui du dernier exercice clos. Cependant, le résultat devrait être équilibré en raison d'une maitrise importante des coûts et d'une diminution corrélative des charges supportées par la Société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité en matière de recherche et développement à l'actif du bilan au titre de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

1°/ Affectation du résultat

L'exercice clos le 31 août 2016 se solde par un bénéfice d'un montant de 110.927,05 euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au poste « Report à Nouveau » débiteur.

Le poste « Report à Nouveau » serai ainsi ramené de la somme de (445.631,15) euros à la somme de (334.704,10) euros.
En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividende au titre des trois (3) derniers exercices.

2°/ Situation au regard des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce *(sur renvoi de l'article L. 227-1 du Code de commerce)* :

Nous vous rappelons :

(i) que les comptes clos au 31 août 2012 faisaient apparaître un montant des capitaux propres de la Société inférieur à la moitié du capital social ;

(ii) qu'aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 15 janvier 2013, il a été décidé de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société.

Dans ce cadre, nous vous informons que les capitaux propres de la Société sont, pour la cinquième année consécutive, inférieurs à plus de la moitié du capital social. En effet, il résulte des comptes clos au 31 août 2016 que le montant des capitaux propres (soit la somme de (101.383,21) euros) reste inférieur à la moitié du capital social.

Nous vous précisons que, par application des dispositions de l'alinéa 5 de l'article L. 223-42 du Code de commerce, la Société n'était pas tenue de reconstituer ses capitaux propres dans le délai visé audit article.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé le tableau prévu à l'article R. 225-102 alinéa 2 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de notre Société au titre des cinq (5) derniers exercices.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (CODE DE COMMERCE, ART. L. 441-6-1)

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la ventilation au cours des deux (2) derniers exercices clos - respectivement au 31 août 2015 et 31 août 2016 - du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, étant rappelé qu'en application des dispositions de l'article L. 441-6 alinéa 5 du Code de commerce, le délai de règlement des dettes commerciales ne peut dépasser quarante-cinq (45) jours fin de mois ou soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture :

Délais de règlement	**Solde des dettes fournisseurs** **Fournisseurs français**	
	31/08/2015	**31/08/2016**
De 0 à 30 jours	20.732 €	29.938 €
De 31 à 60 jours	13.507 €	42.931 €
Plus de 61 jours	5.848 €	2.006 €

ZR

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait qu'en application des dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce modifié par la Loi n°2014-344 du 17 mars 2014 et du décret d'application n°2015-1553 du 27 novembre 2015, la Société sera tenue de publier –en sus des dettes fournisseurs ci-avant décrites- des informations sur les délais de paiements de ses clients et ce, pour les exercices sociaux ouverts à compter du 1er juillet 2016.

CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il appartiendra aux actionnaires d'approuver les termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice écoulé en vertu de l'article 39-4 dudit Code.

SITUATION DES MANDATS

1°/ Mandats sociaux

Nous vous rappelons qu'aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 14 janvier 2014, la société Pôle Viande Coopératif *(anciennement NEW CO)* a été nommée en qualité de Président et ce, pour une durée indéterminée.

2°/ Mandats des membres du Conseil de direction

Nous vous rappelons qu'aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 14 janvier 2014, les membres du Conseil de Direction ont été révoqués et que les modalités de nomination ont été modifiées.

3°/ Mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous rappelons les mandats en cours des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société :

- le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet TEOREM A2C *(renouvelé suite aux délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 24 février 2015)* expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020.

- le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Philippe BAU *(renouvelé suite aux délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 24 février 2015)* expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020.

PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 août 2016.

PRISE D'ACTE DE LA MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE DU PRESIDENT

Nous vous informons de la modification de la dénomination sociale du Président laquelle est devenue : « Pôle Viande Coopératif » en lieu et place de « NEW CO ».

En conséquence, nous vous proposons de prendre acte de la modification de la dénomination sociale du Président.

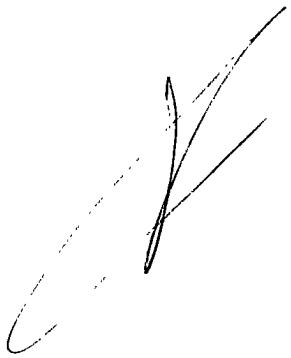
- oOo -

Il va vous être donné lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements que vous pourriez désirer et compléter nos explications concernant les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils vous ont été présentés, voter les résolutions qui vont vous être soumises et consentir quitus à votre Président.

Le Président,
Monsieur Éric ROCHAS,
Es qualités de la société Pôle Viande Coopératif



ABAG

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros)

EXERCICES	01.09.2011 31.08.2012	01.09.2012 31.08.2013	01.09.2013 31.08.2014	01.09.2014 31.08.2015	01.09.2015 31.08.2016
CAPITAL SOCIAL	150.000	150.000	150.000	150.000	150.000
NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES	4.250	4.250	4.250	4.250	4.250
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	1.245.173	1.366.225,86	1.795.920,41	1.663.923,14	1.542.005,74
RESULTAT AVANT IMPOTS, PARTICIP. ET DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	149.548	251.006	258.887	62.817	157.709
IMPOT SUR LES SOCIETES	0	(11.200)	0	0	0
PARTICIPATION DES SALARIES	0	0	0	0	0
RESULTAT APRES IMPOT, PARTICIP., DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	29.611	145.911	113.380	(55.780)	110.927
RESULTAT DISTRIBUE	0	0	0	0	0
PAR ACTION RESULTAT APRES IMPOTS, PARTICP MAIS AVANT DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	35,19	61,70	60,91	14,78	37,10
PAR ACTION RESULTAT APRES IMPOTS, PARTICIP. ET DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	6,97	34,33	26,68	(13,12)	26,10
DIVIDENDE ATTRIBUE A CHAQUE ACTION	0	0	0	0	0
EFFECTIF MOYEN DES SALARIES	19	18	20	20	18
MONTANT DE LA MASSE SALARIALE	533.460	618.820,30	602.973,96	626.258,74	447.865,18
COTISATIONS SOCIALES ET AVANT. SOCIAUX	268.169	273.030,99	259.337,13	271.708,70	195.328,33

ABAG – Abattoirs de Grenoble

Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Louisiane – 38120 LE FONTANIL-CORNILLON
404 048 704 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 17 JANVIER 2017

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2016

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 font apparaître un bénéfice d'un montant de 110.927,05 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au poste « Report à Nouveau » débiteur.

Le poste « Report à Nouveau » sera ainsi ramené de la somme de (445.631,15) euros à la somme de (334.704,10) euros.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividende au titre des trois (3) derniers exercices.

Cette résolution est **Adoptée à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Monsieur Éric ROCHAS
Es qualités de la société Pôle Viande Coopératif

TEOREM

Grandissons ensemble

EXEMPLAIRE GREFFE

ABAG – ABATTOIRS DE GRENOBLE – SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016

Ce rapport contient 4 pages
et 15 pages d'annexes

TEOREM A2C : 29, avenue Félix Viallet - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 86 37 00 I Fax. 04 76 86 00 26 I grenoble@teorem.pro I **www.teorem.pro**
SARL au capital de 933 400 € inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble RCS Grenoble 410 317 101

TEOREM Lyon
31, rue du Souvenir - CS 30210
69336 Lyon cedex 09

TEOREM

ABAG – ABATTOIRS DE GRENOBLE – SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 AOUT 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société ABAG – ABATTOIRS DE GRENOBLE – SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Faits caractéristiques de la période » de l'annexe.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans la rubrique « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées et à la vérification par sondage de leur application. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française.

Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe, notamment en ce qui concerne les paragraphes « Faits caractéristiques de la période ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

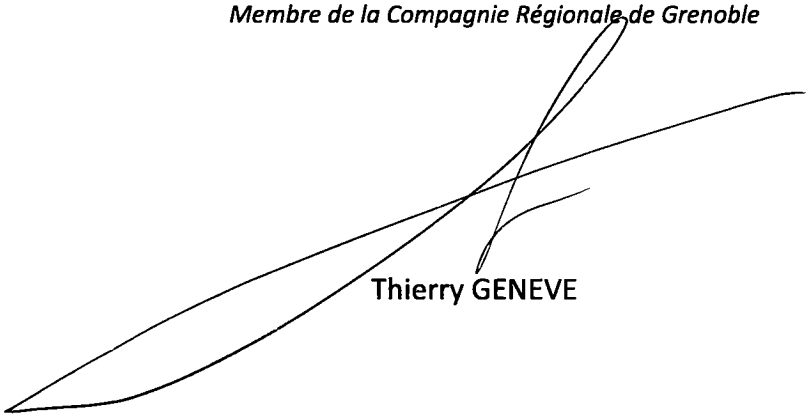
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Grenoble, le 2 janvier 2017

Le Commissaire aux Comptes

TEOREM A2C

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Thierry GENEVE